

Québec, le 25 juin 2015

À tous les pharmaciens propriétaires participant au SIRSAU

Objet : Nouvelles balises du Système intégré de récupération des seringues et des aiguilles usagées et enregistrement des pharmacies participantes

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre du **Système intégré de récupération des seringues et des aiguilles usagées (SIRSAU)**, des contenants sont mis gratuitement à la disposition de personnes qui utilisent des seringues, des aiguilles et des lancettes provenant de l'usage domestique (autosoins et utilisation de drogues par injection). Ces contenants sont remis aux clientèles cibles par l'intermédiaire de points de service tels des pharmacies communautaires, des centres locaux de services communautaires, des centres d'enseignement pour personnes diabétiques et des organismes communautaires.

Quelques enjeux

Une forte augmentation du nombre de contenants commandés a été constatée, surtout au cours des deux dernières années, alors que les fonds alloués au SIRSAU en 2015 sont demeurés les mêmes depuis 2006. Aussi, des déchets cytotoxiques sont placés dans les contenants SIRSAU alors qu'ils sont conçus pour récupérer des déchets biomédicaux. De plus, plusieurs situations ont été rapportées concernant une utilisation inadéquate des contenants; ceux-ci sont utilisés par des médecins, des cliniques d'esthétique, de fertilité, de santé voyage, de vaccination, etc., alors qu'ils devraient uniquement être remis aux clientèles cibles du SIRSAU. À la suite à ces constats, le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est vu dans l'obligation de procéder à une restructuration du SIRSAU.

Objectif de la restructuration

Cette restructuration vise à assurer le maintien du SIRSAU, et ce, en favorisant l'utilisation efficiente des contenants et en respectant le budget disponible.

Nouveau distributeur et nouveau contenant

L'entreprise Stericycle a remporté dernièrement un appel d'offres public et sera, dès juillet prochain, le nouveau distributeur. Nous remercions Dufort & Lavigne de leur collaboration au cours des années précédentes. Des travaux sont en cours pour assurer la transition avec Stericycle. Durant cette transition, nous avons dû limiter les commandes. Dorénavant, le contenant de 1,4 litre aura une ouverture un peu plus grande, ce qui facilitera la récupération des stylos et des seringues plus grosses.

... 2

Nouveau mode d'attribution des contenants

Dès juillet 2015, chaque point de service se verra attribuer une quantité prédéterminée de contenants pour l'année. Ces contenants seront livrés automatiquement. Ceci simplifiera la gestion des commandes de contenants puisque les points de service n'auront plus à en commander. Le nombre total de contenants attribué à chaque point de service sera calculé en fonction des budgets disponibles et en tenant compte de son historique de commandes des années 2013, 2014 et 2015.

Si les besoins actuels en contenants d'un point de service diffèrent grandement des années précédentes, il pourra y avoir diminution ou augmentation de la quantité de contenants attribuée dans le cadre d'une entente avec le répondant SIRSAU du territoire concerné.

Chaque point de service enregistré recevra, d'ici la fin du mois de juillet, les coordonnées de son répondant SIRSAU et sera informé du nombre de contenants qu'il recevra en 2015-2016.

Enregistrement des pharmacies participantes

Les pharmaciens propriétaires devront enregistrer leurs pharmacies pour continuer à recevoir des contenants dans le cadre du SIRSAU. Ils sont invités à remplir, d'ici le 17 juillet 2015, le court formulaire à l'adresse suivante : <http://fluidsurveys.com/s/SIRSAU/>. Les répondants SIRSAU auront ainsi une liste à jour de tous les points de service sur leur territoire, ainsi que leurs coordonnées et pourront ainsi mieux communiquer avec eux. Les pharmaciens propriétaires ayant plus d'une pharmacie qui participe au SIRSAU, devront enregistrer chaque pharmacie au moyen du formulaire.

Les nouvelles balises du SIRSAU ont été développées à la suite de consultations menées au cours des derniers mois auprès des répondants SIRSAU des régions du Québec, de représentants de l'Ordre des pharmaciens du Québec, de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, de l'Association des bannières et des chaînes en pharmacie du Québec et de l'Association québécoise des assistants techniques en pharmacie.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux désire profiter de cette occasion pour souligner l'importance de votre contribution au Système intégré de récupération des seringues et des aiguilles usagées au Québec et vous en remercie.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Horacio Arruda, M.D.